



CDG 38

CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Direction Santé et Sécurité au Travail

Fiche Info : Hépatites

Prévention collective : évaluation des risques liés à l'exposition au sang ou aux liquides biologiques souillés de sang, information et la formation des agents.

Chaque agent doit avoir connaissance de :

- la procédure applicable en cas d'accident avec exposition au sang (consignes à suivre, personnes à contacter, personnes habilitées à donner les premiers secours, prise en charge de l'accidenté ...).
- la localisation et l'usage du matériel de 1ers secours (laisser la procédure papier à disposition dans la trousse de secours)

Hépatite A (VHA)

Les principaux métiers dans la FPT :

- Le personnel actif dans la chaîne alimentaire
- Le personnel travaillant auprès d'enfants (crèches, écoles maternelles, garderies) ou des personnes moins autonomes (EPADH...)
- Le personnel en contact avec des eaux usées (réseaux d'assainissement, stations d'épuration, fosses septiques, égoutiers et éboueurs, entretien d'installations sanitaires, dératisation...)
- Le personnel de blanchisserie

Comment se transmet le VHA ?

Le virus est excrété dans les selles des personnes contaminées. Il est très résistant dans le milieu extérieur.

- ▶ Transmission directe d'origine humaine par voie féco-orale : une personne non immunisée ingère quelque chose qui a été contaminé par les selles d'une personne infectée, du fait de mauvaises conditions d'assainissement et par une hygiène individuelle ou collective insuffisante (non-respect des règles d'hygiène de base surtout l'absence de lavages réguliers des mains).
- ▶ Transmission indirecte d'origine alimentaire : eaux ou aliments contaminés par des déjections humaines (mollusques et crustacés crus ou insuffisamment cuits provenant d'eaux contaminées, légumes et fruits consommés crus, non lavés ou lavés avec de l'eau contaminée) ou des aliments contaminés directement lors de leur préparation par une personne infectée.

Quels sont les symptômes ?

Incubation de 15 à 50 jours (moyenne 30 jours).

L'hépatite A se manifeste par une fièvre, une fatigue importante, des nausées, des douleurs abdominales suivies d'une jaunisse. La jaunisse ou ictère se caractérise par la coloration jaune de la peau et des muqueuses (visible au début de la maladie, au niveau du blanc de l'œil).

Les formes sans ou avec peu de symptômes sont fréquentes chez les enfants.

L'évolution de la maladie est généralement bénigne. La sévérité de la maladie s'accroît avec l'âge. Des formes sévères sont possibles. Les décès sont exceptionnels.

Quelles sont les populations à risque ?

Toute personne n'ayant jamais été infectée, ni vaccinée.

Les personnes qui voyagent ou séjournent dans des pays où le virus de l'hépatite A circule, sont exposées à un risque plus élevé, quelles que soient leurs conditions de séjour.

Les personnes proches d'une personne infectée (entourage familial, partenaire sexuel, collectivités ou en contacts avec des produits contaminés) sont plus à risque d'être exposées et infectées par le virus de l'hépatite A.

Peut-on prévenir l'hépatite A ?

La vaccination consiste en une injection intramusculaire suivie d'un rappel entre six mois et un an après cette première injection.

- ▶ Efficace et bien tolérée.
- ▶ Protection 10 à 20 ans.

Il n'existe pas de traitement spécifique. La disparition des symptômes peut prendre plusieurs semaines.

Les autres mesures de prévention :

-Le respect des règles d'hygiène : se laver les mains après être allé aux toilettes, après avoir changé la couche d'un bébé, avant de préparer les repas, avant de manger et de donner à manger aux enfants, etc. Les personnes infectées par le virus de l'hépatite A doivent respecter scrupuleusement ces règles d'hygiène, afin de ne pas contaminer leur entourage.

Hépatite B (VHB)

Les principaux métiers dans la FPT :

Toutes les personnes qui entrent en contact avec le sang ou des fluides contenant du sang ou nettoyant des objets ou surfaces contenant du sang.

Comment se transmet le virus ?

- ▶ De la mère à l'enfant
- ▶ Lors du partage de matériel tels brosses à dents, rasoirs, coupe-ongles en cas d'hépatite aigüe (*transmission intrafamiliale*)
- ▶ Sexuelle : rapports non protégés
- ▶ Piqûres : drogués, personnel soignant, piercing, tatouages, « frères de sang »
- ▶ Transfusion sanguine : risque résiduel réel

Le virus se trouve dans : le **sang**, les **sécrétions sexuelles**, la **salive**.

En l'absence de blessures ou lésions cutanées ou des muqueuses, l'hépatite B (comme le virus HIV) ne peut pas être transmise par le toucher, les étreintes, les baisers, les échanges d'aliments, de couverts ou de vêtements.

Au plan **professionnel** :

-Par **piqûre**, coupure, érosion cutanée.

-Chez les enfants en bas âge, dans des situations particulières, par blessures cutanées, comportements agressifs (morsures). Et pour l'aidant, par un contact "sanguinolent" (nez qui saigne tamponné ou blessure soignée sans précautions....)

Respecter les précautions d'usage en cas de blessure. Se former.

Il n'y a pas de transmission du virus de l'hépatite B par l'eau, ni par les aliments, le partage des couverts ou encore l'utilisation de toilettes communes.

Quels sont les symptômes ?

Incubation est de 3 à 6 mois

L'hépatite se manifeste par la peau et les yeux qui deviennent jaunes (ictère), des urines foncées, fatigue, vomissements, nausées, etc.

- L'hépatite B peut également passer inaperçue, c'est une forme **asymptomatique** : cas le plus fréquent
- Dans certains cas, l'hépatite B devient **chronique** et peut évoluer vers une cirrhose, puis un cancer du foie.
- L'hépatite B peut être **fulminante, et mortelle**

Peut-on prévenir l'hépatite B ?

La vaccination contre l'hépatite B se fait en trois injections.

Chez les enfants nés à partir du 1er janvier 2018, cette vaccination est désormais OBLIGATOIRE.

En France, pour les personnes nées avant le 1er janvier 2018, elle est également recommandée :

- Pour tous les enfants et les adolescents avant l'âge de seize ans s'ils n'ont pas été vaccinés auparavant,
- Pour les personnes à risque qui ne seraient pas vaccinées : usagers de drogue, personnes vivant dans des pays où l'hépatite B est fréquente, personnes ayant de nombreux partenaires sexuels, professionnels de la santé, personnes souffrant d'autres maladies du foie, etc.

Le taux de protection du vaccin contre le VHB est de 99 % avant l'âge de quinze ans. Cette protection dure toute la vie si la vaccination est faite avant

l'âge de vingt ans. Le vaccin ne protège plus qu'à 60 % après 50 ans.

Les professionnels de santé ont une obligation d'immunisation contre l'hépatite B. Cette obligation a pour objectif de les protéger d'une contamination par le virus de l'hépatite B (VHB) lors des actes effectués au cours de leurs pratiques professionnelles.

Cette obligation de vaccination ne concerne pas le personnel administratif de ces établissements.

Les autres mesures de prévention :

- **Port de gants avant de toucher au sang d'une personne, qu'elle soit infectée ou non.**
- Port de préservatifs au cours de relations sexuelles avec de nouveaux partenaires.
- Ne pas utiliser le rasoir ou la brosse à dents d'une autre personne.
- Lors de tatouage, de piercing ou d'acupuncture, vérifier que le personnel utilise du matériel correctement stérilisé ou jetable.
- Les usagers de drogues injectables ne doivent jamais partager leurs seringues, leurs aiguilles ou tout autre matériel.

Traitement

Uniquement indiqué en cas de maladie évolutive

Hépatite C (VHC)

Comment se transmet le virus ?

- Par transmission mère enfant
- Par piqûre avec un objet contaminé, drogues intraveineuses, piercing, tatouages, « frère de sang »,
- Par transfusion, exsanguino-transfusion ou transplantation d'organe (avant 1990, date du screening des donneurs de sang/organe), mais risque lors de voyages /accidents

Le risque de transmission sexuelle est faible mais pas nul, notamment en cas de blessures, irritations, ou infections génitales.

Le partage des brosses à dent et rasoir est à éviter.

Quels sont les symptômes ?

Incubation en moyenne de 7 semaines (de 2 semaines à 6 mois)

Dans la plupart des cas, l'hépatite C aiguë est asymptomatique. Lorsqu'il existe des symptômes, les plus fréquents sont la fatigue et l'ictère (jaunisse).

Si elle passe inaperçue et n'est pas traitée, elle devient chronique et peut évoluer, dans 10 à 20% des cas, vers une cirrhose (après 20 à 30 ans). La cirrhose est favorisée par une consommation excessive d'alcool. Le cancer du foie est l'ultime stade évolutif.

Peut-on prévenir l'hépatite C ?

Il n'existe pas de vaccin.

Traitement

L'hépatite C bénéficie de traitements efficaces

- ▶ Importance du dépistage

Hépatite D ?

L'hépatite D ne peut survenir que chez des personnes atteintes par l'hépatite B. Le mode de transmission du VHD est le même que celui du VHB. L'évolution de l'hépatite B est souvent aggravée par la présence du virus de l'hépatite D.

Hépatite E ?

Fréquente en Asie, dans nos contrées cependant
Transmission oro-fécale : eau contaminée, animaux (sangliers)
Risque d'hépatite fulminante chez les femmes enceintes